

## Rapport du Président

Commission permanente

vendredi 5 décembre 2025

N° CP-2025-9-6-4

N° applicatif 13938

### 6 ème Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

### Direction

Direction Europe et Transfrontalier

### **SUBVENTIONS CONTRAT TRIENNAL STRASBOURG CAPITALE EUROPEENNE 2024-2026 - FONDS DEMOCRATIE. PROJETS "JUSTICE BRIDGE 2026" ET "PARLEMENT EUROPEEN DE LA JEUNESSE POUR L'EAU"**

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace est fortement engagée dans la défense de l'ambition que porte Strasbourg en tant que capitale européenne, à la fois siège des institutions européennes, cœur historique et politique de l'Europe et ville internationale des droits de l'Homme, et plus globalement engagée dans le rayonnement de l'Alsace en Europe et la promotion des valeurs européennes et humanistes en Alsace.

Dans le cadre du 15ème Contrat triennal Strasbourg Capitale européenne 2024-2026, les signataires (Etat, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, Eurométropole et Ville de Strasbourg) ont souhaité reconduire les dispositifs d'appel à projets et le soutien à un ensemble de projets structurants visant à améliorer l'accessibilité, l'attractivité et le rayonnement international de Strasbourg.

Ce rapport propose, dans le cadre du Fonds de soutien Démocratie : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 30 000 € au projet "Justice Bridge 2026" porté par le Centre européen de la Consommation ; d'affecter une somme de 30 000 € au projet "Parlement européen de la jeunesse pour l'eau" co-organisé par la Collectivité européenne d'Alsace avec l'organisation non gouvernementale Solidarité Eau Europe.

Le Contrat triennal est un engagement renouvelé depuis plus de quarante ans entre l'Etat, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, la Ville et Eurométropole de Strasbourg pour assurer le financement d'opérations destinées à conforter et amplifier les fonctions de capitale européenne assumées par Strasbourg, notamment du fait de sa qualité de ville siège d'institutions européennes de premier rang.

Signé le 26 avril 2024 en présence du Président de la République et de la Présidente du Parlement européen, les signataires (Préfecture, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, Eurométropole et Ville de Strasbourg) du 15ème Contrat triennal ont adopté un ensemble d'actions autour des deux axes suivants :

- le renforcement de l'attractivité européenne de Strasbourg par le biais de l'amélioration de l'accessibilité multimodale, de l'offre éducative internationale et de la densification des institutions européennes et internationales (priorité 1) ;
- le soutien au rayonnement européen de Strasbourg par le biais du financement de projets culturels, de recherche et innovation ou relatifs à la promotion des droits de l'Homme et de la démocratie (priorité 2).

Dans le cadre de la deuxième priorité de ce 15<sup>ème</sup> Contrat triennal « Soutenir le rayonnement européen de Strasbourg, capitale européenne », ce rapport propose d'attribuer une subvention de fonctionnement relevant du Fonds Démocratie et de mobiliser une enveloppe financière en interne pour un projet co-piloté par la Collectivité européenne d'Alsace et de la valoriser dans le cadre du fonds Démocratie.

#### **Article 7.1 du Contrat triennal : Fonds de soutien « Démocratie »**

Ce fonds a pour vocation de soutenir et de développer des projets dans le domaine de la démocratie et de la promotion des droits de l'Homme permettant de conforter le statut de Strasbourg, capitale européenne.

##### Centre européen de la Consommation (CEC), Justice Bridge 2026

Le projet « Justice Bridge 2026 » découle du projet « Justice sans frontières », projet franco-allemand initié en février 2023, et cofinancé notamment par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2021-2023. Le cœur du projet, unique en Europe et soutenu par la Commission européenne, consiste à proposer au grand public des permanences mensuelles gratuites à Kehl avec des avocats, notaires et commissaires de justice allemands et français, bilingues et spécialisés dans tous les domaines du droit potentiellement litigieux en région frontalière.

La suite du projet « Justice sans frontières » dépend du financement du programme justice de l'Union européenne pour la mise en place d'un « Centre Européen de la Justice pour la France et l'Allemagne » à l'horizon 2026-2028, qui pour des raisons administratives ne pourra pas être instruit avant juin 2026. Ainsi, le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace pour le projet « Justice bridge 2026 » doit permettre au porteur de poursuivre ses activités sur la période courant de janvier à mai 2026, afin d'assurer la continuité entre le projet actuel « Justice sans frontière » et le projet de « Centre européen de la Justice pour la France et l'Allemagne », qui débouchera à terme sur la constitution d'un réseau de Centres européens de la justice dans toute l'Union européenne. En outre, le projet « Justice Bridge 2026 » met en exergue Strasbourg et le bassin rhénan comme territoires d'innovation européenne, avec l'organisation d'un évènement au Parlement européen pour présenter les actions du projet et les idées d'europeanisation du dispositif.

Dans le cadre de l'appel à projets du fonds Démocratie du Contrat triennal 2024-2026, le Centre européen de la Consommation a sollicité le soutien des signataires du Contrat triennal pour le financement de son projet « Justice Bridge 2026 » à hauteur de 40 000 € pour un coût total de projet de 83 695 €. La subvention proposée par la Collectivité européenne d'Alsace est de 30 000 € et sera versée selon les modalités détaillées dans la convention financière à conclure avec le bénéficiaire, jointe en annexe au présent rapport (Annexe 2).

##### Collectivité européenne d'Alsace, Parlement européen de la jeunesse pour l'eau

Dans le cadre de l'appel à projets du Fonds Démocratie 2024-2026, la Collectivité européenne d'Alsace a sollicité les signataires du Contrat triennal pour le co-financement de ce projet, qui est co-porté avec l'organisation non gouvernementale Solidarité Eau

Europe. Le Parlement européen de la Jeunesse pour l'eau (PEJE) est un dispositif éducatif et politique visant à impliquer les jeunes Européens dans les enjeux de l'eau et de faire valoir leur voix auprès des décideurs.

Il est organisé tous les deux ans en moyenne par l'organisation non gouvernementale Solidarité Eau Europe depuis 1999. Chaque édition se tient dans un pays différent, co-piloté à chaque fois avec un partenaire local.

La 17<sup>e</sup> édition se tiendra à Strasbourg et son territoire en septembre 2026 et sera co-piloté par la Collectivité européenne d'Alsace. Elle réunira pendant une semaine des délégations de jeunes issus de bassins fluviaux transfrontaliers européens.

Au vu de la symbolique et de l'envergure de cet évènement, un lancement officiel est envisagé au Parlement européen le 21 septembre 2026. Le PEJE se tiendra simultanément aux Assises rhénanes de l'eau organisées par la Collectivité européenne d'Alsace les 24 et 25 mars 2026 et aura comme thématique phare la gouvernance des bassins transfrontaliers en Europe

Co-porteur du projet, la Collectivité européenne d'Alsace mobilisera 30 000 €, sur un coût total de projet de 113 128 €. Le budget de ce projet est joint en annexe au présent rapport (Annexe 3). Une convention de partenariat non financière à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'organisation non gouvernementale Solidarité Eau Europe sera soumise au vote de la Commission permanente lors d'une prochaine séance.

#### **Récapitulatif des montants présentés au vote**

<b>FONDS MOBILISE</b>	<b>ENVELOPPE DISPONIBLE CeA</b>	<b>MONTANT PROPOSE AU VOTE</b>	<b>SOLDE APRES VOTE</b>
Fonds de soutien « Démocratie »	674 531 €	60 000 € (1)	614 531 €

(1) Il est à noter que le montant proposé pour valorisation au sein du Fonds Démocratie du Contrat triennal comprend 30 000 € du projet « Parlement européen de la jeunesse pour l'eau » ; ce projet étant porté par la Collectivité européenne d'Alsace, ce montant ne fait pas l'objet de subvention, les dépenses seront prélevées sur le budget de la Direction de l'Environnement et de l'Agriculture.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer, au titre du fonds Démocratie du Contrat triennal « Strasbourg capitale européenne » 2024-2026, une subvention de fonctionnement d'un montant maximum de 30 000 € à l'association Centre européen de la consommation pour le projet « Justice Bridge 2026 » consistant à proposer au grand public des permanences mensuelles gratuites à Kehl avec des professionnels du droit bilingues spécialisés dans les domaines du droit potentiellement litigieux en région transfrontalière ;
- D'approuver la convention de financement à conclure avec le bénéficiaire précité, jointe en annexe 2 au présent rapport et de m'autoriser à la signer;
- De préciser que le versement de la subvention au Centre européen de la consommation interviendra en une seule fois, à la signature de la convention par dérogation au Règlement Budgétaire et Financier de la Collectivité européenne d'Alsace les justificatifs de dépenses étant fournis ultérieurement ;

- D'approuver la participation de la Collectivité européenne d'Alsace au projet « Parlement européen de la jeunesse pour l'eau », co-organisé avec l'organisation non gouvernementale Solidarité Eau Europe, qui se tiendra du 21 au 26 septembre 2026 à Strasbourg, pour un budget total de 113 128 € dont le détail est joint en annexe n°3 au présent rapport, et qui réunira des délégations de jeunes issus de bassins fluviaux transfrontaliers européens afin d'impliquer la jeunesse dans les enjeux de l'eau et de faire valoir sa voix auprès des décideurs politiques, étant précisé qu'une convention de partenariat non financière à conclure entre les partenaires sera soumise au vote de la Commission permanente lors d'une prochaine séance ;
- D'affecter une enveloppe de 30 000 € au financement de ce projet et de noter que les dépenses seront prélevées sur le budget de la Direction de l'Environnement et de l'Agriculture ;
- De valoriser la participation financière de la Collectivité européenne d'Alsace à ce projet dans le cadre du fonds Démocratie 2024-2026 du Contrat triennal « Strasbourg capitale européenne » 2024-2026.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>P048</i>	<i>0001</i>	<i>P048E23</i>	<i>T94</i>	<i>(3723) 65-65748-043</i>	<i>30 000 €</i>
<i>TOTAL</i>					<i>30 000 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.